



Un déplacé ukrainien
observe son
appartement détruit
à Donetsk.

L'engagement auprès
des
déplacés
internes



Fin 2014, 38 millions de personnes – un nombre sans précédent – étaient déplacées dans leur propre pays en raison d'un conflit. Ce nombre incluait 11 millions de personnes nouvellement déplacées au cours de l'année, à mesure que la violence s'intensifiait dans certaines parties du monde. De même, les catastrophes naturelles n'ont cessé de déraciner des communautés.

En 2014, le HCR s'est efforcé de promouvoir un environnement de protection favorable aux déplacés internes, offrant son soutien aux gouvernements et aux mécanismes interinstitutions d'intervention humanitaire. Le Haut Commissariat a également cherché à accroître ses propres moyens et compétences en matière de déplacement interne pour assurer une réponse opérationnelle plus vigoureuse et plus ciblée, en particulier dans les situations d'urgence. ●●●

Le nombre des déplacés internes a continué de croître tout au long de l'année 2014, du fait de l'intensification des situations de conflit en Iraq, au Nigéria, en République arabe syrienne (Syrie), en République centrafricaine (RCA) et au Soudan du Sud. La capacité du système humanitaire international a été mise à l'épreuve par de multiples situations d'urgence, aggravées par des atteintes généralisées aux droits de l'homme et au droit humanitaire international ainsi que, dans certains cas, par des attaques spécifiquement dirigées contre les travailleurs humanitaires.

L'action du HCR en faveur des déplacés internes dans des situations de conflit est restée centrée, comme précédemment, sur l'approche modulaire interorganisations (voir Glossaire). En qualité de chef de file du module global de la protection, et en tant que chef de file des modules globaux des abris ainsi que de la coordination et de la gestion des camps dans les situations de conflit,

le HCR a appuyé la coordination et les services aux déplacés internes sur le terrain. L'Organisation a également contribué à l'élaboration d'une politique globale sur le déplacement interne pour veiller à ce que la protection guide l'action humanitaire. Voir également le chapitre *Collaboration avec les partenaires*.

Une étude indépendante, réalisée dans le cadre du Projet Brookings-LSE sur le déplacement interne, a été publiée en décembre 2014. Cette étude examine la situation des déplacés internes dix ans après la réforme du système d'intervention humanitaire, lancée en 2005, et souligne la nécessité d'accorder davantage d'attention à la recherche de solutions viables aux problèmes de déplacement interne. Par conséquent, en 2015, le HCR s'attachera tout particulièrement à répondre aux besoins particuliers des déplacés internes en matière de protection et d'assistance, et à promouvoir la jouissance pleine et entière, sans discrimination aucune, des droits fondamentaux.

DOMAINES D'INTERVENTION

RÉALISATIONS EN 2014

Environnement de protection favorable

Lois et politiques élaborées ou renforcées

Plaider pour l'élaboration ou la promotion d'un cadre normatif sur les déplacés internes

- Le HCR a appuyé les efforts nationaux visant à élaborer des politiques et lois sur les déplacés internes, et à promouvoir l'application de la Convention sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, adoptée par l'Union africaine en 2009 (Convention de Kampala).
- Au 1^{er} janvier 2015, 22 États avaient ratifié la Convention de Kampala et 39 l'avaient signée.
- La Somalie et l'Ukraine ont adopté des cadres législatifs nationaux pour traiter la question du déplacement interne ; parallèlement, le Nigéria et la République démocratique du Congo (RDC) ont progressé dans l'élaboration de leurs lois nationales.

Solutions durables

Appuyer la recherche de solutions durables pour les déplacés internes en étroite partenariat avec les autorités nationales et les partenaires

- La mise en œuvre expérimentale de la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables (2011) en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et au Kirghizistan a montré l'intérêt d'un engagement précoce dans la planification du développement national, ainsi que la nécessité de nouer plus tôt des liens plus étroits avec les ministères compétents, les acteurs du développement et la société civile locale.
- Au Kirghizistan, l'action conjointe des membres de l'Équipe des Nations Unies (UNCT) dans les régions où des déplacés internes étaient rentrés a été soutenue par le Fonds pour la consolidation de la paix. Le HCR a également renforcé sa collaboration avec le PNUD afin d'appuyer des solutions pour les déplacés internes en Afghanistan et en Somalie.
- Les stratégies pluriannuelles et pluripartitaires de recherche de solutions pour les déplacés internes ont progressé en Colombie, au Mali, en Serbie, à Sri Lanka et en Somalie. Elles ont infléchi et/ou ont été soutenues par les travaux de l'Alliance pour les solutions, lancée en avril 2014 (voir le chapitre *Recherche de solutions*).

Appui et gestion

Coordination et gestion des opérations renforcées

Renforcer les capacités sur le terrain pour assurer une réponse opérationnelle plus solide et plus ciblée, notamment dans les situations d'urgence

- L'Organisation a publié des principes directeurs provisoires sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne en mars 2014. Ces principes directeurs, qui seront finalisés en 2015, visent à rendre l'engagement opérationnel du HCR dans les situations de déplacement interne plus prévisible, en accordant la priorité aux secteurs où l'Organisation a un avantage comparatif et peut améliorer la réponse humanitaire générale.
- Le HCR a renforcé ses capacités opérationnelles de réponse au déplacement interne en déployant des agents expérimentés dans des opérations clés en cours en Iraq, au Nigéria, en RCA, au Soudan du Sud et en Syrie. Des orientations opérationnelles ont été communiquées à l'occasion de missions et d'échanges avec le personnel de terrain, notamment dans le cadre de programmes de formation et d'accompagnement.
- Près de 1 000 membres du personnel du HCR se sont inscrits à la formation en ligne sur le déplacement interne.

Engagement global auprès des déplacés internes

Module global de protection (MGP)

En 2014, le module global de protection a offert un appui et des conseils à 33 modules de protection et mécanismes assimilables, dont 22 étaient dirigés ou codirigés par le HCR.

APPUI OPÉRATIONNEL

En tant que membre du MGP, le HCR a appuyé la diffusion d'orientations et de conseils sur la coordination et le plaidoyer, ainsi que sur l'intégration des principes de protection, la prestation de services et le suivi, auprès des modules/ mécanismes de protection à l'échelon des pays. Des missions d'appui ont été entreprises auprès d'opérations de pays aux Îles Salomon, en Iraq, au Liban (réponse à la crise syrienne), au Nigéria, aux Philippines, en RCA, au Soudan et en Turquie (réponse à la crise syrienne). En outre, des spécialistes de la gestion de l'information ont été déployés pour soutenir les acteurs de la protection aux Philippines et au Tchad.

La Cellule d'appui au MGP, qui remplit les fonctions de secrétariat en rapport avec la coordination au niveau global, a assuré une communication régulière avec le réseau de modules de protection à travers le monde, facilitant l'échange d'informations et d'expériences entre les opérations. La cellule a également publié régulièrement des mises à jour par courriel, ainsi qu'un bulletin d'informations, le *Protection Cluster Digest*.

Sur le site web du MGP, les modules de protection ont pu

accéder à une boîte à outils sur la coordination. Le site s'est enrichi en 2014 de nouveaux modèles, concernant notamment le mandat des coordonnateurs des modules de protection et les stratégies des modules de protection, ainsi que de conseils sur le plaidoyer et d'orientations sur le Cycle de programmation humanitaire (voir *Glossaire*).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Avec l'appui du service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (ECHO), le HCR a pu renforcer les capacités du MGP dans les domaines de l'intégration des principes de protection, de la gestion de l'information et de la coordination. Le module de formation du MGP sur l'intégration des principes de protection a été finalisé en août 2014 et des formations ont été assurées au Mali, en RCA, au Soudan du Sud et en Turquie (assistance transfrontalière à la Syrie). En outre, des programmes de formation à la coordination des modules de protection ont été organisés à l'intention de cinq modules de terrain, opérant en Haïti, en RCA, au Soudan du Sud, en Syrie et dans les territoires palestiniens occupés.

Des supports de formation spécifiquement consacrés à la protection en situation de catastrophe naturelle ont également été finalisés en 2014 sous les auspices du Groupe de travail sur la formation

du MGP. En outre, les modules globaux chargés de la protection, des abris, de la coordination et de la gestion des camps ont organisé, en collaboration avec le Centre d'apprentissage global du HCR, deux sessions du programme de formation à la coordination et à la direction modulaires.

ENGAGEMENT GLOBAL

En 2014, plusieurs opérations du HCR ont sollicité l'aide du MGP pour élaborer des stratégies de protection. Les divers conseils communiqués par le HCR et d'autres partenaires seront intégrés dans une boîte à outils du MGP en 2015. Le HCR et d'autres membres du MGP ont également participé à la révision et à l'actualisation des protocoles, orientations et outils de l'Agenda transformatif (voir *Glossaire*), qui se poursuivent.

Le MGP a organisé des séances d'information officielles pour éveiller l'intérêt au sujet des crises en Afrique de l'Ouest (réponse à l'épidémie de fièvre Ebola), en Iraq, aux Philippines, en RCA et en Syrie, et pour mobiliser un appui. En 2014, le MGP a en outre organisé deux tables rondes consacrées respectivement aux secours humanitaires transfrontaliers et aux évacuations humanitaires. Les conclusions de ces tables rondes, auxquelles ont participé un large éventail d'experts et de praticiens, orienteront les réponses opérationnelles aux crises en cours, notamment en RCA, au Soudan du Sud et en Syrie.

Module global de coordination des camps et de gestion des camps (CCCM)

Le module global de coordination et de gestion des camps, conjointement dirigé par le HCR (situations de conflit) et l'OIM (catastrophes naturelles), a continué en 2014 d'appuyer les opérations sur le terrain dans les situations d'urgence et de déplacement interne prolongé, notamment par le déploiement d'experts, l'élaboration de guides et de principes directeurs, et le renforcement des capacités des autorités nationales ainsi que de la société civile.

En 2014, le module global de CCCM a fourni un soutien à 35 modules et mécanismes assimilables, dont neuf étaient dirigés par le HCR: en Iraq, au Myanmar, au Pakistan, en RCA, en République démocratique du Congo (RDC), au Soudan du Sud, au Tchad, en Turquie (assistance transfrontalière à la Syrie) et au Yémen.

APPUI OPÉRATIONNEL

En 2014, l'équipe d'intervention rapide du module global de CCCM a fourni un appui opérationnel dans cinq situations d'urgence impliquant l'ensemble du système (niveau 3), ainsi que dans plusieurs situations de déplacement prolongé. L'équipe d'intervention rapide est montée à l'aide d'un fichier d'experts techniques qui peuvent être déployés dans les plus brefs délais dans le cadre de missions de courte ou de moyenne durée pour prêter main-forte à des opérations qui ont besoin de compétences spécialisées en matière de coordination et de gestion des camps.

Un appui supplémentaire a également été offert au moyen du fichier CCCMCap – un deuxième mécanisme de déploiement créé pour renforcer les capacités sur le terrain, en assurant en particulier un soutien ou une coordination modulaire dans le cadre de missions à moyen ou à long terme. En 2014, neuf déploiements au titre de CCCMCap ont eu lieu, notamment en Iraq, en RCA, en RDC, au Soudan du Sud, au Tchad et en Turquie.

Le module global de CCCM a actualisé ou élaboré des outils, des documents recensant les enseignements tirés des expériences précédentes et des guides destinés aux praticiens en poste sur le terrain. Des efforts ont également été déployés pour intensifier la communication entre le module global et ses partenaires. En particulier, la stratégie de communication du module global de CCCM a rehaussé la visibilité de ses services et conseils en 2014, tout en favorisant une collaboration plus étroite sur la création de contenus et la diffusion d'informations entre partenaires. Le site du module global (www.globalccmcluster.org) a continué d'être amplement utilisé comme plateforme de partage des connaissances, offrant un accès à des outils, documents de formation et informations concernant la coordination et la gestion des camps.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En 2014, avec le financement d'ECHO, le module global de CCCM a actualisé et amélioré ses documents et ses programmes de formation, notamment ses directives sur la « formation des formateurs ». Des experts ont été déployés dans des opérations clés, comme celles au Nigéria et en RDC, pour appuyer le renforcement des capacités. Des missions de formation ponctuelles ont également permis de répondre à des besoins urgents en Algérie, au Burundi, en Jordanie, au Myanmar, en Turquie et au Yémen. Des séances régionales de « formation des formateurs » ont été organisées en Colombie, en Indonésie et au Sénégal. Le module a intégré la liste d'experts et la base de données sur la formation en matière de coordination et de gestion des camps.

ENGAGEMENT GLOBAL

L'outil de suivi de la performance modulaire et le registre des indicateurs de l'OCHA ont permis de suivre de plus près les résultats obtenus par les modules de CCCM dans les pays en 2014.

Le module global de CCCM a également publié en 2014 une étude documentaire sur les déplacés vivant en milieu urbain et hors des camps, qui recommande de créer des centres de coordination et de gestion communautaire. Plusieurs opérations ont été sélectionnées pour le lancement de projets pilotes en 2014 et 2015.

Module global des abris (MGA)

En 2014, le module global des abris, conjointement conduit par le HCR (situations de conflit) et la FICR (catastrophes naturelles), a soutenu 24 modules de pays ou mécanismes assimilables – y compris des modules nouvellement mis en place en Iraq, au Tchad et en Ukraine –, dont 14 étaient dirigés par le HCR. Parmi ces modules, certains ont été récemment activés, comme c'est le cas en Iraq, en Ukraine et au Tchad. Le MGA continué à mettre en oeuvre sa stratégie pour la période 2013-2017, axée en priorité sur l'appui à la coordination sur le terrain.

APPUI OPÉRATIONNEL

Tout au long de l'année 2014, le MGA a offert un large éventail de services au personnel de terrain. En qualité de chef de file pour les situations de conflit, le HCR a fourni des effectifs en renfort et assuré un service d'assistance pour faciliter la mise en place de modules des abris dans des opérations à travers le monde. L'Organisation a également offert des conseils sur l'élaboration de stratégies à l'échelon des pays et sur les normes techniques. L'appui régional, y compris pour la planification des mesures d'urgence, a été assuré grâce à la nomination de six référents régionaux au sein du MGA. Au moyen de son équipe mobilisable en renfort, le MGA a organisé 12 missions dans six pays en 2014. Tous les modules de pays opérant dans des situations de conflit, notamment en Iraq, en RCA, au Soudan du Sud, en Syrie, au Tchad et en Ukraine, ont également bénéficié d'un soutien.

Un référent pour le plaidoyer et la communication a été déployé auprès du module des abris au Soudan du Sud afin de faciliter la

communication et la diffusion de messages, y compris au moyen des médias sociaux. Un responsable de l'information a été envoyé au Tchad et a offert un soutien à distance, concernant la gestion de l'information et le support web, à des modules de pays. Les modules des abris opérant en Iraq, en RCA et au Soudan du Sud ont également bénéficié d'une aide supplémentaire pour réaliser des évaluations, grâce à un déploiement assuré dans le cadre d'un partenariat.

Le site web du module global des abris (www.sheltercluster.org) a migré en 2014 sur une nouvelle plateforme, plus accessible aux praticiens qui travaillent dans des localités isolées et bénéficiant d'une meilleure connexion aux médias sociaux.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Lors d'un atelier sur la coordination, organisé par le MGA en octobre 2014, des coordonnateurs de modules venus du monde entier ont pu se faire part de leurs expériences respectives et des bonnes pratiques observées ; ils ont également eu l'occasion d'actualiser et de réviser la méthodologie de coordination des modules des abris.

En 2014, les groupes de travail présidés par le MGA ont publié des documents d'orientation et de nouveaux outils opérationnels, notamment sur les responsables de l'information et les coordonnateurs techniques des modules des abris. De plus, une formation en ligne sur les abris et les zones d'installation a été élaborée à l'intention des généralistes et des décideurs ; par ailleurs, les modules des abris opérant au Pakistan et en Somalie ont été évalués. ■

L'intensification des combats en Libye génère des dizaines de milliers de déplacés

Version adaptée d'un article d'actualité du HCR

10 OCTOBRE 2014

TUNIS, Tunisie, 10 octobre (HCR) | Les combats entre des groupes armés rivaux en Libye ont généré le déplacement forcé de près de 290 000 personnes à travers le pays, y compris 100 000 sur une période de trois semaines au cours des mois de septembre et octobre 2014.



HCR / M. AKELAH

Distribution d'articles de secours aux familles les plus vulnérables à Ghat, en Libye. Beaucoup de déplacés internes sont des personnes âgées et ont besoin de nattes de couchage et de bâches.

Les personnes déplacées internes, originaires de 29 villes grandes et moyennes, ont d'urgence besoin de nourriture, de soins de santé et d'autres produits de première nécessité ainsi que d'abris équipés contre les conditions hivernales.

« Le HCR et ses partenaires répondent à certains de ces besoins, mais nous sommes confrontés à des contraintes majeures pour accéder aux personnes déracinées », a déclaré le porte-parole Adrian Edwards aux journalistes à Genève.

La principale zone de déplacement récent se situe aux alentours de Warshifana à la périphérie de Tripoli, où les combats ont causé le départ d'environ 100 000 personnes ces trois dernières semaines. C'est l'une des zones les plus touchées ainsi que la zone de Benina près de la ville de Benghazi à l'est du pays.

La plupart des personnes déplacées sont hébergées par les habitants des communautés locales qui, dans certains cas, ont ouvert leurs maisons pour plusieurs familles à la fois afin de répondre au besoin croissant en abris.

Les civils libyens qui ne sont pas hébergés chez des proches ou des amis dorment dans des écoles, des parcs ou des bâtiments non résidentiels transformés en abris d'urgence.

« Le nombre croissant de personnes déplacées dépasse les capacités d'accueil des communautés locales, qui craignent de, bientôt, ne plus pouvoir faire face », a déclaré Adrian Edwards.

Un exemple des besoins humanitaires accrus et du rétrécissement de l'espace humanitaire est la situation dans la petite ville d'Ajaylat, à environ 80 kilomètres à l'ouest de Tripoli. La ville d'Ajaylat compte habituellement une population d'environ 100 000 personnes. Elle accueille aujourd'hui quelque 16 000 personnes déplacées internes. Les personnes déplacées internes représentent aujourd'hui plus de 10 pour cent de la population locale et les établissements de santé luttent pour y faire face.

L'hôpital principal fait état d'une augmentation de 30 pour cent des malades et il manque de fournitures médicales et des médicaments

essentiels pour les affections chroniques comme l'hypertension et le diabète. D'autres villes de l'ouest de la Libye ainsi que Benghazi sont également mises à rude épreuve.

Les efforts visant à aider les personnes déplacées sont entravés par l'accès limité du personnel des agences d'aide humanitaire dans les villes affectées par les combats. Lorsque la sécurité le permet, des convois d'aide transfrontaliers sont le seul moyen de livrer des articles d'aide aux personnes dans le besoin. L'accès aux entrepôts à l'intérieur du pays est souvent impossible.

Le HCR et International Medical Corps (IMC) ont envoyé un premier convoi de secours pour 12 000 personnes déplacées dans l'ouest de la Libye en août dernier. En partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a fourni des vivres, le HCR et IMC ont également distribué une aide non alimentaire supplémentaire pour 6 700 personnes ces dernières semaines. ○